



ÉTABLISSEMENT

DALKIA (31)
4bis rue Françoise d'Eaubonne
31200 Toulouse

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice**I.1) NOM ET ADRESSES**

DALKIA (31), Contact : Direction des Achats, 4bis rue Françoise d'Eaubonne, 31200 Toulouse, FRANCE. Courriel : aldona.kozielska@dalkia.fr. Code NUTS : FRJ23.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.dalkia.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Production, transport et distribution de gaz ou de chaleur

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Mission d'assistance technique à réaliser dans le cadre de la création des postes de livraison du Réseau de chaleur de "Grand Poitiers Ouest" sur la commune de Poitiers

II.1.2) Code CPV principal

71356200

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La présente consultation a pour objet de conclure l'accord-cadre multi-attributaire concernant la mission d'assistance technique à réaliser dans le cadre de la création des postes de livraison du Réseau de chaleur de "Grand Poitiers Ouest" sur la commune de Poitiers. La mission pourra être étendue à d'autres projets dans le périmètre de Grand Poitiers. Le titulaire sera chargé de toutes les missions liées à la réalisation des sous-stations, de la conception à la réception finale des travaux.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 500000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71356200

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI34
Lieu principal d'exécution : Poitiers

II.2.4) Description des prestations

La présente consultation a pour objet de conclure l'accord-cadre multi-attributaire concernant la mission d'assistance technique à réaliser dans le cadre de la création des postes de livraison du Réseau de chaleur de "Grand Poitiers Ouest"

Le titulaire doit réaliser les tâches suivantes :

- Recueil des données techniques en interne et externe pour chaque sous-station (Dalkia, Services de la collectivité, Services de l'état,

- etc..)
- Prise de rendez-vous avec les clients pour auditer les installations
 - Rédiger un compte-rendu d'audit par sous-station
 - Concevoir et dimensionner les installations primaires
 - Proposer des travaux d'amélioration au secondaire
 - Gestion du relationnel client/abonnés
 - Rédaction du CCTP SKID y compris ses annexes
 - Rédaction du CCTP Manutention y compris ses annexes
 - Rédaction du CCTP Travaux hydraulique y compris ses annexes
 - Rédaction du CCTP Travaux électrique y compris ses annexes
 - Lancement et suivi des consultations avec le service achats
 - Lancement des prestataires / sous-traitants intervenants dans les sous-stations
 - Organisation et suivi des études (planning, budget, visa, animation des réunions, etc...)
 - Organisation et suivi des travaux (planning, visa, animation des réunions, etc...)
 - Organisation et suivi de la mise en service
 - Réalisation et suivi des plannings
 - Rédaction des PV de réception
 - Suivi des réserves
 - Transmission au service exploitation

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée initiale du marché est de 24 mois. Il peut être reconduit tacitement 4 fois pour des périodes de 6 mois. La durée totale du marché ne peut en tout état de cause excéder 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : . **Nombre maximal :** 5.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Capacité économique, financière, technique et professionnelle appréciée selon les modalités précisées par le présent avis de publicité.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le marché est découpé en tranches : une tranche ferme assistance technique d'une durée de 6 mois ayant pour but de faire l'audit des sous-stations du réseau et préparer les DCE et une tranche optionnelle pour la phase réalisation pour une durée de 18 mois définies ultérieurement dans le dossier de consultation des entreprises.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui

Identification du projet : Fonds ADEME et FEDER

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Le candidat fournit les documents suivants à l'appui de sa candidature :

Formulaire DC1 ou équivalent daté et signé par une personne habilitée à engager la société, incluant une déclaration sur l'honneur de n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique, et d'être en règle au regard des articles L 5212-1 à 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Les candidats étrangers certifient par cette déclaration sur l'honneur être en conformité avec les règles équivalentes applicables dans leur pays. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-ducandidat>)

Un formulaire DC2 ou équivalent permettant d'établir les capacités du candidat comme décrit ci-dessous (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat>)

Chaque candidat doit remettre son numéro unique d'identification (SIREN), ou, à défaut, un document équivalent permettant

l'identification du candidat ;

Si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou équivalente, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Le candidat est libre de présenter sa candidature seul, en groupement et/ou avec des sous-traitants.

Un même opérateur économique ne peut présenter qu'une seule candidature, à titre individuel ou en tant que membre d'un groupement.

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (par exemple un sous-traitant), le candidat doit :

apporter la preuve que l'opérateur(s) économique(s) met à la disposition du candidat les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché, en produisant soit un formulaire DC4, soit une attestation sur l'honneur signée par l'opérateur économique concerné sur lequel s'appuie le candidat ;

produire pour l'opérateur économique concerné :

au titre de l'habilitation à exercer l'activité professionnelle, les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui sont exigés par l'entité adjudicatrice pour le candidat à l'exclusion du DC1 ;
pour les niveaux de capacité technique professionnel et financier, tout document parmi ceux définis ci-après permettant d'apprécier la capacité de l'opérateur économique au regard des prestations qui lui sont confiées.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

La capacité économique et financière du candidat est appréciée en fonction des critères suivants sans ordre de priorité :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile (RC) pour les montants de garanties en adéquation avec des risques liés au périmètre de la mission

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

La capacité technique et professionnelle du candidat sera appréciée en fonction des paramètres suivants sans ordre de priorité :

- Indication de profils disponibles intégrés ou non au candidat, auxquels le candidat pourra faire appel pour l'exécution du marché ;
- Références de la Société démontrant ses compétences dans le domaine Réseau de Chaleur en fournissant les CV de 4 profils anonymes et démontrant le niveau d'adéquation avec les compétences requises
- Capacité à réaliser des missions de conducteur de travaux et/ou ingénieur d'études

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

Les garanties éventuellement exigées seront définies dans les documents de la consultation.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Paiement à l'avancement selon l'échéancier précisé dans les documents de la consultation.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Groupement momentané d'entreprises solidaires, ou groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Au regard des caractéristiques du marché et des engagements de résultat exigé, l'entité adjudicatrice impose la forme susmentionnée.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 15 décembre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires article R 2122-7 du Code de la commande publique.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal judiciaire de Toulouse 2 Allée Jules Guesde BP 7015 , 31068 Toulouse FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffes du Tribunal judiciaire de Toulouse 2 Allée Jules Guesde BP 7015 , 31068 Toulouse FRANCE.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

29 novembre 2023